















© OpenStreetMap

 Départ

 Info directionnelle

Pointillés : retour rapide

- 1  Départ parking de la Mairie de Montfa.
Sur la rue de Montredon, prendre à gauche sur la petite route des collines.
- 2  Dans le grand virage, emprunter la petite piste à droite.
- 3  À la fin de cette piste (à la petite croix), prendre à gauche sur la D4 jusqu'aux Fournials (prudence : route fréquentée).
- 4  Dans le centre des Fournials, après le ralentisseur prendre à Gauche sur la route du Rudel RD612.
- 5  À la sortie du Rudel, prendre à gauche le petit chemin en sous-bois (merci de bien refermer les portillons du chemin de la Longuié).
- 6  Variante courte (environ 2h) : prendre à droite direction le village.
- 7  Suivre la direction du panneau boucle longue sur le petit chemin entre deux champs qui mène au sous-bois.
Prendre à gauche dans la montée vers la ferme. Passez à droite de celle-ci. Descendre le chemin qui mène à la petite route puis tourner à gauche.
- 8  Tourner à droite en suivant le chemin de terre creusé. Continuer tout droit jusqu'aux maisons de La Quintaine.
- 9  Prendre à gauche la petite route qui longe la RD612.
- 10  Puis prendre à gauche la petite piste qui monte le long d'un talus.
Après environ 200 mètres, vous avez la possibilité d'accéder aux ruines du château de Montfa, fief du père du célèbre peintre Henri de Toulouse-Lautrec-Montfa. Site privé, donc bien suivre les indications et signalétique des lieux.
Continuer tout droit sur la descente.
- 11  Traverser deux petites routes, en continuant tout droit le long des enclos.
- 12  Prendre à droite en arrivant au chemin, vers les maisons du village.
- 13  Tourner à gauche et continuer jusqu'au parking de la Mairie (point d'arrivée).

Randonner, c'est aussi prévoir un équipement adapté (chaussures, vêtements, eau...) et respecter l'environnement du sentier.